

368

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 7 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le QUATORZE DECEMBRE à 18 h 45

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Marie-Charles LALY (à Arnaud DECAGNY)

Marie-Christine MORETTI (à Robert PILATO) pour la question **1**

Corinne DEROO (à Nathalie GOMES pour les questions **13 à 21** et **35 à 49** relatives au budget)

Jocelyne MICHAUX (à Samia SERHAMI)

Corine DEMOUSTIER (à Frédéric LEFEBVRE)

Sylvie ZATAR (à Nathalie MONTFORT)

EXCUSE : Jean-Yves HERBEUVAL

ABSENT(E)S :

Maryse GABET

Louis-Armand DE BEJARRY

Nathalie GOMES : absente pour les questions **21 et 35 à 49** (relatives au budget)

Nicolas LEBLANC : absent pour la question **34**

Abdelhakim NEZZARI : absent pour les questions **13 et 14**

Francis TRINCARETTO : absent pour les questions **13 à 21 et 34**

Christine SAVAUX : absente pour la question **22**

SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 19 : Maintien de la participation des familles pour l'Accueil de Loisirs Permanent Groupe Scolaire Blanche Neige/Lamartine

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Permanent est un ALSH qui concerne les enfants scolarisés et âgés de 3 à 11 ans. Il est implanté dans les locaux du groupe scolaire Blanche Neige/Lamartine et fonctionne les mercredis de 13h30 à 17h, avec un périscolaire jusque 18h et pendant les petites vacances scolaires, de 9h à 17h.

Le Conseil Municipal a délibéré en date du 3 septembre 2014 sur la participation financière demandée aux familles des enfants qui fréquentent l'Accueil de Loisirs permanent.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- de maintenir la tarification existante reprise ci-dessous :

Tarifs par jour pendant les petites vacances scolaires					
	M1 : Quotient familial ≤ 300€	M2 : Quotient familial 300<ou<=500	M3 : Quotient familial 500<ou<=800	M4 : Quotient familial 800<ou<=1300	M5 : Quotient familial >1300 ou ressources non données
Maubeuge	3€	3.5€	4€	5€	5.5€
Agglomération Maubeuge Val de Sambre	Quotient familial ≤ 600 €			Quotient familial > 600 €	
	8.5 €			9€	
Hors Agglomération Maubeuge Val de Sambre	Quotient familial ≤ 600 €			Quotient familial > 600 €	
	9.5 €			10€	

Tarifs par ½ journée					
	M1 : Quotient familial ≤ 300€	M2 : Quotient familial 300<ou<=500	M3 : Quotient familial 500<ou<=800	M4 : Quotient familial 800<ou<=1300	M5 : Quotient familial >1300 ou ressources non données
Maubeuge	0,4€	0.5€	0,6€	0,7€	0,8€
Agglomération Maubeuge Val de Sambre	Quotient familial ≤ 600 €			Quotient familial > 600 €	
	1,4 €			1,5€	
Hors Agglomération Maubeuge Val de Sambre	Quotient familial ≤ 600 €			Quotient familial > 600 €	
	1,9€			2€	

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Autorise** le maintien de la participation des familles pour l'Accueil de Loisirs Permanent Groupe Scolaire Blanche Neige/Lamartine reprise ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY